

**Zeitschrift:** Technische Mitteilungen / Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung = Bulletin technique / Administration des télégraphes et des téléphones suisses = Bollettino tecnico / Amministrazione dei telegrafi e dei telefoni svizzeri

**Herausgeber:** Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung

**Band:** 8 (1930)

**Heft:** 2

**Rubrik:** Verschiedenes = Divers

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Verschiedenes — Divers.

### La Mise en service de la centrale automatique du Stand à Genève.

Dès la première heure, le dimanche matin 26 janvier 1930, les abonnés au téléphone de Genève raccordés à la station centrale du Stand ont entendu, en décrochant le récepteur, le „son musical“ qui remplace la réponse de la téléphoniste: „Quel numéro?“, à laquelle ils étaient depuis si longtemps habitués.

C'est en effet exactement à minuit, le samedi soir, que l'ordre fut donné à l'équipe des monteurs de sectionner les câbles qui raccordaient la nouvelle centrale automatique à l'ancienne manuelle, et de mettre en service les organes d'appel de l'automatique isolés jusqu'alors de l'ancienne centrale. Cette opération, qui s'étendait sur 9.400 raccordements en service, a duré 32 minutes.

Le nombre des circuits dérangés par de faux appels s'est révélé excessivement minime. Sitôt après la mise en service, il en a été relevé 27, chiffre qui a atteint un maximum de 44 faux appels dans le cours de la nuit.

Les réclamations d'abonnés au service des dérangements les premiers jours qui ont suivi la mise en service, ont été peu nombreuses si l'on songe au changement complet de régime qui en est résulté d'un jour à l'autre pour les usagers du téléphone. Il est vrai que la plupart des abonnés raccordés à la centrale du Stand avaient eu l'occasion de se servir des appareils avec disque d'appel raccordés à la centrale automatique du Mont-Blanc à Genève, en service depuis bientôt 6 ans. D'une façon générale, les abonnés du Stand se sont adaptés très rapidement à l'usage de l'automatique et se déclarent enchantés du nouveau système.

L'amélioration la plus goûtee est celle de la rapidité avec laquelle une communication est obtenue entre les deux centrales.

Des observations faites journallement, on peut conclure que la qualité du service est excellente et que la nouvelle centrale du Stand est à même de soutenir la comparaison avec toutes les autres centrales de Suisse.

P. C.

\* \* \*

### Une station de T. S. F. à la disposition de la Société des Nations.

Parmi les moyens d'action indispensables à la Société des Nations on doit évidemment compter les facilités dont elle dispose pour communiquer avec tous les Pays du Globe.

Dès qu'il fut décidé que la Société établirait son siège à Genève, l'Administration suisse s'efforça de multiplier les liaisons télégraphiques, téléphoniques et radioélectriques entre Genève et les grandes capitales européennes. Certaines de ces liaisons sont permanentes, d'autres sont constituées temporairement pour répondre à des besoins créés par les circonstances.

Toutefois, depuis plusieurs années était à l'étude la question de l'établissement d'une station de T. S. F. à la disposition de la S. d. N.

C'est au sein de la Commission chargée des travaux préparatoires en vue d'une Conférence de limitation et de réduction des armements qu'a pris naissance cette idée. Cette Commission, préoccupée de compenser toute réduction éventuelle des forces militaires des Etats membres de la Société par ce que l'on appelle des garanties de sécurité et ayant examiné, sous cet angle particulier, la question du fonctionnement des organes de la Société des Nations en temps de crise, a émis l'idée que l'érection d'un poste de T. S. F. constituerait précisément une de ces garanties qu'elle était désireuse de trouver. Le Conseil de la Société a renvoyé la question à la Commission consultative et technique des communications et du transit, pour avis sur la réalisation pratique du projet de la Commission du désarmement. Des difficultés ayant surgi du fait de la nécessité où se trouve la Société des Nations de construire sa station sur territoire suisse, donc dans un Pays doté d'un statut international particulier, des négociations ont dû être entamées entre des représentants de la Société, d'une part, et des délégués du Gouvernement fédéral, d'autre part, en vue de trouver une solution qui assure à la Société des Nations les garanties de sécurité qu'elle cherche et qui, pourtant, ne soit pas contraire aux droits et devoirs d'un Etat neutre en

temps de guerre. Cette question importante, complexe et délicate est sur le point d'être tranchée dans un sens satisfaisant pour les deux parties. En effet, une Conférence a eu lieu vers la fin de janvier au Secrétariat général de la S. d. N. entre une délégation des Autorités fédérales, d'une part, et les représentants de la Section des communications et du transit du Secrétariat général de la S. d. N., assistée de la Section juridique, d'autre part, en vue de mettre au point et d'arrêter les modalités de l'accord qui doit être conclu entre le Gouvernement suisse et le Secrétaire général. La résolution adoptée par la dernière Assemblée vise l'établissement d'une station de radiotélégraphie qui serait exploitée en temps normal par la Société Radio-Suisse, mais qui devrait passer entre les mains de la S. d. N. en temps de crise.

Des deux côtés on a examiné les textes préparés, et un projet d'accord entre le Conseil fédéral et le Secrétaire général de la Société des Nations et un projet de convention entre la Société Radio-Suisse et le Secrétaire général de la Société des Nations ont été établis en première lecture.

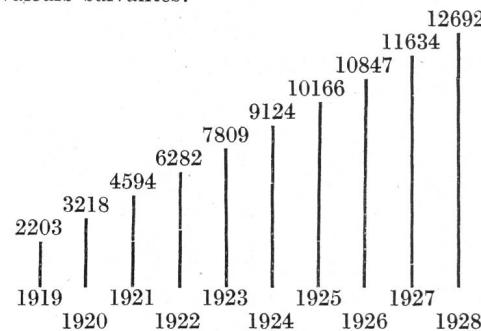
Ces projets doivent encore être examinés par les Autorités fédérales compétentes et par le Secrétaire général de la Société des Nations. Mais le jour des réalisations est proche.

(*Journal télégraphique.*)

\* \* \*

### Accroissement du nombre des postes téléphoniques de 1919 à 1928 en Estonie.

Le nombre des postes téléphoniques dans ce pays a presque sextuplé dans l'espace de 9 ans, alors qu'en Suisse il n'a pas dépassé le double. En effet, il a passé successivement par les valeurs suivantes:



Il faut lire dans ces chiffres le résultat des efforts que fait ce jeune pays pour se relever du cataclysme qui l'a à la fois ruiné et engendré. Notons que des essais de conversation téléphonique ont été effectués entre certaines localités suisses et Tallinn, capitale de l'Estonie. L'audition fut excellente.

Fbg.

\* \* \*

### Gespräch zwischen Flugzeug und Meerschiff.

Am 22. Dezember 1929 wurde zum erstenmal der Versuch unternommen, eine Gesprächsverbindung herzustellen zwischen einem Flugzeug und einem Schiff auf hoher See. Das Flugzeug kreiste in 1000 m Höhe über der Bucht von New York, das Schiff — es war der Leviathan — schwamm in einer Entfernung von 1100 km auf dem Atlantischen Ozean. Die Gespräche aus dem Flugzeug wurden von der Versuchsradiostation Whippany, N. J., aufgefangen, auf dem Drahtweg nach der Sendestation Deal Beach, N. J., übermittelt und von dieser nach dem Schiffe hin ausgestrahlt. In umgekehrter Richtung langten die Gespräche über die Empfangsstation Forked River, N. J., ein, wurden dann auf dem Drahtwege über eine Kontrollstelle in New York nach der Radiostation Whippany geleitet, die sie radio-telephonisch an das Flugzeug weitergab. Die Versuche dauerten zwanzig Minuten und sollen befriedigend ausgefallen sein.

(*Nach Bell Telephone Quarterly.*)